



Offre de parrainage mobile

Du 28/08/2012 au 24/09/2012 inclus

En parrainant mes proches, je gagne jusqu'à 140€ par an, et ils bénéficient d'une remise allant jusqu'à 70€

Pour le Filleul :

Jusqu'à 70€ remboursés

Selon la formule souscrite avec un engagement de 24 mois minimum

Pour le Parrain :

Jusqu'à 140€ remboursés

jusqu'à 70€ / parrainage selon la formule souscrite par le Filleul limitée à 2 parrainages par an

Pour le Filleul :

Offre réservée à tout nouvel abonné SFR, précédemment client d'un autre opérateur mobile (hors client d'une offre prépayée), et demandant la portabilité de son numéro, sous réserve de ne pas avoir résilié d'offres SFR au cours des 3 derniers mois.

Jusqu'à 50€ remboursés pour toute souscription par le filleul d'une Edition Spéciale Carré connect 24h/24, une Edition Spéciale Carré web 24h/24, avec un engagement de 24 mois minimum.

Jusqu'à 70€ remboursés pour toute souscription par le filleul d'un Carré web 3H ou 5H (y compris Pro), un Carré absolu (y compris Pro) ou une Edition Spéciale Carré absolu International avec un engagement de 24 mois minimum.

Pour le Parrain :

Offre réservée aux abonnés mobile SFR (hors forfaits Bloqués, Séries Red et offres sans durée d'engagement) ayant une ancienneté de 3 mois minimum et leur ligne active à la date du parrainage. Montant du remboursement selon l'offre souscrite par le filleul.

Important : Offre limitée à 2 parrainages par parrain et par an maximum. Sous réserve de déclarer le parrainage dans les 3 semaines suivant l'ouverture de la ligne du filleul. A défaut, le parrainage ne sera pas validé. Offre non cumulable avec une autre promotion en cours sur la période (hors cumul des remboursements parrainage et SFR pro).

Pour bénéficier de votre offre :

1. Remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées (parrain et filleul) sur papier libre

IMPORTANT : indiquez obligatoirement sur le bulletin ou sur papier libre votre numéro

PARRAIN

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci-dessous. (NB : cette adresse ne sera pas transmise par SFR à des tiers).

Email

FILLEUL

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci-dessous. (NB : cette adresse ne sera pas transmise par SFR à des tiers).

Email

2. Joignez impérativement à votre demande :

- la photocopie du contrat d'abonnement du filleul ou l'impression de l'e-mail de confirmation de souscription faisant mention du forfait souscrit par le filleul

- le RIB/RIP/RICE du parrain et celui du filleul

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur www.sfr.fr, rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

3. Renvoyez le bulletin muni des pièces justificatives dans les 8 semaines après activation de la ligne au plus tard le 24/11/2012 (cachet de la poste faisant foi) à :

ODR SFR N°15333
TSA 50025
78082 YVELINES CEDEX 9

Attention, sans la totalité des pièces demandées, votre dossier ne sera pas pris en compte

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 28/08/2012 au 24/09/2012 réservée aux particuliers, pour toute souscription par le filleul d'une Edition Spéciale Carré Connect 24h/24, une Edition Spéciale Carré Web 24h/24 (50€ remboursés) ou d'un Carré web 3H ou 5 H (y compris Pro), un Carré absolu (y compris Pro) ou une Edition Spéciale Carré Absolu international (70€ remboursés) avec un engagement de 24 mois minimum. Offre non cumulable avec une autre promotion en cours sur la période (hors cumul des remboursements parrainage et SFR pro). Retrouvez tous les détails de l'offre Parrainage mobile SFR sur sfr.fr/parrainage.

Les montants seront remboursés par virement bancaire, dans les 8 semaines suivant la réception du coupon et des pièces justificatives. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 24/01/13. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent coupon de remboursement, une fois validé vaudra remise de 50€ TTC (soit 41,81€ HT et 8,19€ de TVA à 19,6%), 70€ TTC (soit 58,53€ HT et 11,47€ de TVA à 19,6%) des frais liés à l'abonnement par la société SFR - 1, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR si vous êtes déjà client SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés mobiles ou si vous n'êtes pas encore client SFR: «SFR Service Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 91121 - 57757 METZ CEDEX 9».